

DEVENEZ UN TALENT DE LA PHILANTHROPIE !

Afin de rendre hommage à son cofondateur, BNP Performance Philanthropique a créé en 2017 un fonds visant à verser annuellement la Bourse Jean Robert Nolet afin d'encourager la formation en gestion philanthropique chez les professionnels et étudiants qui œuvrent dans le secteur.

Cette **bourse de formation et de perfectionnement** de 500 \$ servira pour 2021 à financer une partie des frais engagés pour :

- Le Certificat en gestion philanthropique de l'Université de Montréal,
- La participation à un congrès ou un colloque sur la philanthropique.

Le milieu de la philanthropie évolue très rapidement ce qui impose toujours plus de flexibilité et d'adaptation aux fondations. De ce fait, Christian Bolduc, Président directeur général de BNP Performance philanthropique et BNP GOLDIE Canada encourage la formation pour permettre aux fondations de bénéficier des connaissances nécessaires et rayonner dans leurs actions.

Conditions d'admissibilité :

- Remplir le formulaire de participation;
- S'engager à suivre la formation ou à participer au congrès/colloque une fois la bourse délivrée;
- Suivre les pages Facebook et LinkedIn de BNP Performance philanthropique ;
- **Et devenir un talent de la philanthropie !**

Mise en candidature :

Pour recevoir cette bourse, merci de retourner le formulaire de participation à mharou@bnppperformance.com d'ici le 30 juin 2021.

La personne retenue sera contactée d'ici la fin juin.

Cette bourse sera remise officiellement lorsque le candidat commencera sa formation en philanthropie.

FORMULAIRE

Prénom

Nom

Âge

Niveau de scolarité

Téléphone

Courriel

Comment décririez-vous la situation actuelle du secteur de la philanthropie ?

Comment voyez-vous le futur du secteur de la philanthropie (évolution du marché, gestion des donateurs...) ?



Êtes-vous ou avez-vous été impliqué dans des initiatives philanthropiques ? Si oui, pouvez-vous décrire ?

Comment contribuerez-vous personnellement à l'avenir de la philanthropie ?



Pourquoi devriez-vous bénéficier de la bourse Jean Robert Nolet ?